

# Tour Trompette Marseille (13) 115 logements collectifs

Habitat Marseille Provence  
Aix-Marseille Provence Métropole

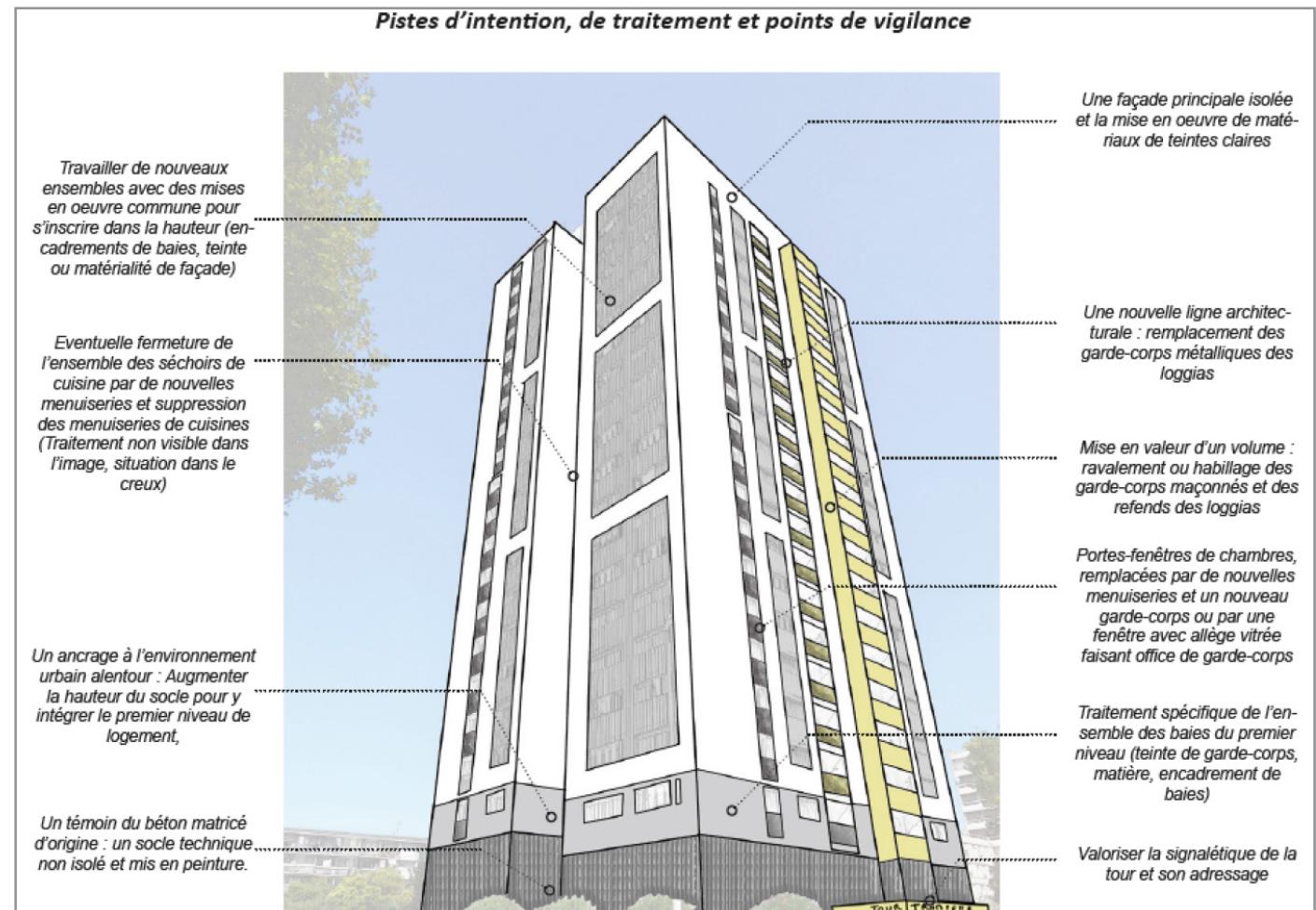
## UN IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR (IGH), LA TOUR TROMPETTE

### Contexte Urbain / Appréciation du site

Le projet de réhabilitation de la Tour Trompette érigée dans les années 1970 et située au 9 Rue Paul Trompette dans le 13e arrondissement de Marseille, s'inscrit dans un contexte urbain en pleine mutation, marqué par une volonté de re-dynamiser ce secteur de la ville. Le quartier immédiat alentour, historiquement constitué de bâtiments résidentiels et d'équipements publics des années 60-70, ne semble pas avoir fait l'objet ces dernières années d'améliorations significatives (comme des rénovations de résidences ou d'interventions sur l'espace public), contrairement à d'autres secteurs alentours qui en ont connu. Le quartier alentour à la tour semble être relativement calme et résidentiel. La réhabilitation de ce patrimoine d'Habitat Marseille Provence pourrait représenter une amorce de réinterprétation contemporaine à l'échelle du quartier.

Nous tenons à souligner que bien qu'elle soit le seul Immeuble de Grande Hauteur de l'îlot sur lequel elle est implantée, la tour Trompette ne semble pas représenter la nécessité d'être traitée comme un signal urbain, il nous semble plus adapté de privilégier un traitement résidentiel simple et sobre à l'échelle du quartier. En nous appuyant sur les caractéristiques architecturales et paysagères des constructions récentes ou récemment réhabilitées dans les secteurs alentours (teintes de façades, matériaux utilisés) nous pourrions développer un projet en harmonie avec l'environnement aujourd'hui non réhabilité tout en la projetant dans la dynamique de la ville de demain.

Cette réhabilitation devra également tenir compte des orientations du PLUi et des réglementations spécifiques liées aux interventions sur des constructions existantes, en particulier du point de vue réglementaire et sécuritaire (IGH). La prise en compte des éventuels besoins en stationnement (vélos et 2 roues notamment), l'amélioration des accès, et le respect des normes environnementales seront des aspects cruciaux pour assurer la réussite du projet. La phase de diagnostic nous permettra d'obtenir une photographie exhaustive du patrimoine et dès la phase APS ou lorsque l'APD et son montant de travaux validé nous pourrons accompagner Habitat Marseille Provence pour présenter le projet aux services d'urbanisme, acteurs locaux et résidents pour garantir un développement bien accepté du projet et cohérent pour tous.



Plan Masec :

Existant :



Opération / Lieu	Nature	Maître d'Ouvrage	Mission	Rôle	Avancement	m2 en SHON	Montant (HT)	Observations / Performances environnementales
RÉHABILITATION DE 115 LOGEMENTS COLLECTIFS - TOUR TROMPETTE MARSEILLE (13)	Réhabilitation en site occupé	Marseille Habitat Provence	Base	Mandataire <b>aip</b>	Démarrage études Mars 2025	-	6 M€ HT	Objectif DPE de niveau B. BBC Rénovation Résidentiel 2024.